▶ Precisement.org ▶ Un blog pour l'information juridique ▶ Logiciels, Internet, moteurs de recherche > article

Recherche Google

Un blog pour l'information juridique



Abonnez-vous à la Liste Juriconnexion

Mots clés

- Image: Intranet
- veille
- logiciels, Internet, moteurs de recherche
- édition juridique

Dans la même rubrique

- Utiliser Google pour des recherches juridiques
- "Intelligence artificielle" en droit : les véritables termes du débat
- Wikipedia : l'encyclopédie qui s'est rangée
- Any Yahoo Pipes true substitute out there?
- Créer un flux RSS pour un site web qui n'en possède pas
- Nouvelle charte typographique du Journal officiel Lois et décret
- Le Web est vide
- Les motivations des participants à un projet

Une occasion à ne pas manquer pour les éditeurs RSS ou Le futur de la veille Une chance pour les internautes et les professionnels de l'information

Lundi 10 avril 2006, par Emmanuel Barthe // Logiciels, Internet, moteurs de recherche

[mise à jour au 31 décembre 2008 : dans le domaine juridique, les fils RSS restent encore largement du futur : voir notre article Veille : les limites des outils Web 2.0]

Vous l'avez peut-être constaté, de plus en plus de sites web proposent les titres et abstracts de leurs nouveaux articles à travers des fils RSS : plus simples et plus rapides à produire qu'une newsletter, les fils RSS permettent également chez l'utilisateur un filtrage plus fin.

Le RSS: qu'est-ce que c'est?

Le RSS est en fait un format de fichier XML très simple qui répertorie les références bibliographiques d'articles. Essentiellement : titre (champ title), adresse web (URL ; champ link), date et résumé. Le côté XML de la chose signifie simplement que le fichier doit obéir — plus ou moins selon les versions du RSS utilisé — aux règles de syntaxe définies par le XML, notament : « toute balise est écrite en minuscules » ou « toute balise doit être ouverte puis fermée ».

Fil RSS

Un fil RSS (en anglais "news feed"), c'est donc un fichier qui liste les nouveaux documents publiés sur un site web. Ce n'est pas une page web (c'est-à-dire un fichier au format HTML), ce qui explique pourquoi il n'est pas bien présenté, voire quasi-illisible, quand on le lit avec

Les rubriques

L'édition juridique

La documentation juridique

Liens en vrac

Logiciels, Internet, moteurs

de recherche

Portails juridiques officiels -

Diffusion des données

juridiques publiques

Ressources en droit des

affaires

Ressources juridiques pour

les particuliers et les TPE

Ressources pour les

étudiants en droit

Tweets de @precisement

un navigateur web comme Microsoft Internet Explorer, Opera, Netscape Navigator ou Mozilla Firefox.

Voici à quoi ressemble, concrètement, du RSS. C'est un extrait du fichier RSS des brèves publiées par ce weblog : il s'agit de la liste des dernières brèves que j'ai publiées, précédées du rappel du nom et de l'adresse de mon blog :

```
- <rss version="0.91">
- <channel>
   <title>Le Journal d'un documentaliste juridique</title>
  <link>http://www.precisement.org/blog/</link>
   <description/>
   <language>fr</language>
  [...]
 - <item>
  - <title>Association française d'information funéraire</title>
  - - - http://www.precisement.org/blog/breve.php3?id breve=11</link>
     <date>2005-02-13 03:22:04</date>
   - <description>Informations juridiques et financières précises (y compris des mises en garde)
sur les contrats d'obsèques et ceux d'assurance frais d'obsèques, la sélection d'une société de
pompes funèbres, le transfert et la conservation du corps, les funérailles, la mise en bière et
les concessions funéraires. Egalement les chroniques de Damien Dutrieux, consultant, enseignant et
formateur, spécialiste du droit funéraire</description>
   </item>
- <item>
- <title> [...]
</channel>
```

Comme vous pouvez le constater, l'annonce de chaque brève est introduite par <item> et close par </item>. Entre ces deux balises d'ouverture et de fermeture, on trouve le titre de la brève (<title></title>), son adresse web (<link></link>), sa date de publication (<date></date>) et sa description (<description></description>). Et ainsi de suite.

Lecteur RSS

Enfin, un lecteur RSS ou aggrégateur de fils RSS (en anglais : "feed reader" ou "news aggregator"), c'est tout simplement un logiciel pour lire les fils RSS. Plus précisément, un logiciel [1] ou un site web (i.e. un aggrégateur en ligne) [2], qui affiche de manière lisible les fils RSS et permet de les classer et de les gérer individuellement ou en bloc.

Un véritable lecteur RSS doit notamment être capable d'importer un ensemble de fils RSS (i.e. les nouveautés d'un ensemble de sites web), ce qui évite de s'abonner "à la main" à plusieurs centaines de fils. Il doit être aussi capable d'exporter vos propres sélections de fils (ce groupe de fils RSS qu'on importe ou exporte s'appelle un fichier OPML [3]). Idéalement, un bon lecteur RSS doit être capable de ne pas re-télécharger les titres que vous avez supprimés (plus rare, ça : de toutes les solutions que j'ai testées, le plug-in pour Thunderbird est le seul à savoir le faire).

Le RSS: à quoi ça sert? quels avantages?

L'utilité du RSS pour les internautes : plus d'info, plus vite, et surtout mieux filtrée

Le RSS, c'est le rêve du "push" (l'utilisateur ne cherche plus l'information, elle vient vers lui) [4] devenu enfin réalité. C'est, pour l'utilisateur, la possibilité de lire plus d'informations en moins de temps et de manière plus confortable, sans être envahi par cette information. L'utilisateur en effet sélectionne lui-même les publications qui l'intéresse, et par des filtres par mots-clés [5], peut également trier dans un même fil RSS.

Le RSS, c'est donc une veille qui peut s'apparenter à la lecture des sommaires des revues, les sujets inintéressants en moins. Or, c'est encore ce type de veille — la lecture des sommaires de revues — qui reste le moyen favori des juristes pour tenir à jour leurs connaissances en droit.

Les clés du RSS pour les utilisateurs :

- des fils RSS externes sont intégrables sur un site web <u>ou un intranet ...</u> sans autre effort que celui de les sélectionner. C'est ce qu'on appelle "syndiquer" des sites. Voir à titre d'exemple très parlant la quantité de fils RSS intégrés au site ServiceDoc.info de Stéphane Cottin et dont il lit et affiche une partie sur sa page d'accueil
- mieux, des plug-ins gratuits (petits logiciels qui s'ajoutent au navigateur, notamment Internet Explorer — un exemple —, voire au logiciel de messagerie) permettent de lire facilement ces informations. Il est très probable que les prochaines versions de Outlook ou Internet Explorer intégreront en standard la lecture des fils RSS.

Les professionnels de l'information juridique ne devraient donc pas négliger le développement du RSS.

Moins de spam

Le RSS, c'est aussi moins de spam ou en tout cas un spam mieux contrôlé — spam qui est en train de "tuer" l'e-mail et par ricochet les newsletters. Spam qui a déjà largement contribué à tuer les forums de discussion Usenet (en anglais : "Usenet groups").

Les avantages du RSS pour les éditeurs juridiques

La clé du RSS pour les éditeurs : les bases éditoriales sont maintenant produites au format XML. Or le RSS n'est rien d'autre qu'un format XML très simple. Le produire à partir des bases de données éditoriales ne devrait donc pas être coûteux.

Que les lecteurs s'abonnent à ses fils, que des sites partenaires reproduisent les titres de ses publications ou que les juristes et documentalistes juridiques intègrent des fils RSS sur

leurs intranets, l'éditeur peut ainsi faire de la publicité pour ses publications pour un coût dérisoire et sans avoir à "donner" du texte intégral ou des extraits, alors que ce texte intégral n'est qu'à un clic si l'internaute est abonné ou accepte un paiement au document — de type AlloPass par exemple.

Enfin, RSS ne met aucunement en danger la propriété intellectuelle des éditeurs : en effet, il ne diffuse que les titres et adresses web des articles, plus éventuellement — et c'est bien sûr très utile — un abstract. Créer un fil RSS pour une publication en ligne d'un éditeur ne donne en soi aucun accès au texte des articles.

LexisNexis US offre déjà un fil RSS pour les actualités juridiques de Mealey et Westlaw fournit une version RSS d'IntraClips, son composant pour intranet IntraClips. Du côté des données juridiques officielles brutes, le US Copyright Office publie depuis 2005 quatre fils RSS, permettant ainsi de se tenir à jour de Current Legislation et du Federal Register.

Pour aller plus loin

Pour découvrir des fils RSS juridiques :

- Vingt-sept sites publics diffusant du RSS : une liste établie par le site Service-Public.fr au 24 février 2006
- le fichier OPML de fils RSS juridiques (un fichier OPML permet d'importer dans un lecteur RSS un ensemble de fils sans avoir à le faire fil par fil invididuellement et "à la main") d'Arnaud Dumourier
- celle beaucoup plus large (documentation juridique et fils américains inclus) établie par Stéphane Cottin sur son Juriblog
- le travail de John Doyle : ce bibliothécaire américain de la Washington and Lee Law School a réuni les sommaires de plus de 600 revues juridiques américaines pour en faire autant de fils RSS. Il va bientôt s'attaquer aux revues non américaines, comme il l'explique dans sur son journal en ligne.

Pour plus d'informations sur le RSS, vous pouvez lire :

- RSS: une alternative au Web? / Cyril Fiévet, Fing, 11 décembre 2003
- L'abc du blog / Cyril Fiévet, 12 septembre 2003
- pour pratiquer le RSS, concrètement :
 - Créer et utiliser les fils de nouvelles RSS Simple, pratique et gratuit / Denys Lamontagne, Thot/Cursus 25 novembre 2004
 - Les fils RSS / Stéphane Cottin, Michèle Battisti, site web de l'ADBS, 14 avril 2005 (mis à jour au 17 novembre 2005) : plus détaillé et plus complet que le précédent article, il est également doté d'une bibliographie web très correcte

- le support de la présentation d'Arnaud Dumourier sur les fils RSS juridiques qui s'est déroulée dans le cadre d'une réunion du groupe Documentation juridique de l'ADBS le 30 mars 2006
- enfin, très détaillé et illustré de nombreuses copies d'écran, le cours de Stéphane Cottin Utiliser les fils RSS (mars 2006).

Emmanuel Barthe documentaliste juridique

Notes de bas de page

- [1] Exemples de lecteurs RSS sous forme de logiciels, la plupart gratuits : Newsgator (répandu, payant, s'intègre bien dans Outlook), Attensa (lui aussi s'intègre dans Outlook, mais il est gratuit ; existe aussi en version "toolbar" pour le navigateur Firefox), FeedReader (très simple à utiliser mais un peu limité), RssXpress (gratuit, m'a un peu déçu), RssReader (assez simple, beaucoup de fonctionnalités, je l'ai utilisé avec pas mal de satisfaction), Pluck (s'intègre dans Internet Explorer, mais ne gère pas les imports et exports de fils RSS, autrement dit les fichiers OPML (voir infra) et sa dernière version m'a beaucoup déçu), WTicker (très haute technologie, très largement paramétrable, le plus riche en fonctionnalités (comme la possibilité de faire défiler les infos dans un bandeau), gratuit, mais peu évident à prendre en main ; essayer sur Softpedia si le site officiel de wTicker ne permet plus son téléchargement) ... ou encore le plug-in lecteur RSS pour le logiciel de messagerie Mozilla Thunderbird. Pour une liste non exhaustive, certes, mais très longue quand même, voyez celle de Allrss.
- [2] Exemples d'aggrégateur de fils RSS sous forme de sites web (gratuits) : Newsgator Online, la version en ligne de Newsgator, Bloglines, un précurseur très utilisé, lisible sur un PDA et doté d'un moteur de recherche de blogs très pertinent, MyRSSAlerts.
- [3] Merci à Stéphane Cottin pour l'explication.
- [4] Le "push" était à ses débuts une quasi-utopie car l'idée, développée techniquement dès les débuts du Web dans le milieu des années 90 notamment par la société Pointcast et par Netscape, inventeur initial du RSS, n'a pas "décollé" avant 2003 avec l'explosion des weblogs, qui incorporent quasiment tous un fil RSS, et la diffusion gratuite des actualités au format RSS par les grands portails (Yahoo, etc.).
- [5] Aucune version de RSS n'inclut de champ Keywords, mais les champs Title et surtout Description peuvent en tenir lieu s'ils sont correctement remplis. Attention : tous les lecteurs de fils RSS ne savent pas filtrer.

Répondre à cet article

Admin | Tous les articles | Fil RSS articles | XML | Toutes les brèves | Fil RSS brèves | XML

© Emmanuel Barthe. Tous droits réservés. Merci de me demander mon autorisation <u>par e-mail</u> pour toute reproduction ou diffusion autre que celle de l'adresse web (URL) et pour toute impression des pages web autre que pour une utilisation personnelle et privée. Pour plus de détails, lisez les <u>informations légales</u> concernant ce site. Blog géré sous <u>SPIP</u> 3.0